

AGENCE ANGELI

Haute couture, haute tension

EN ATTENDANT la première présentation, lundi 20 janvier, des collections été 1997 de Dior, la surexcitation provoquée dans le petit monde de la haute couture par l'arrivée des Britanniques John Galliano (Dior) et Alexander McQueen (Givenchy) n'est pas retombée avec les premiers défilés. Jean-Paul Gaultier, qui a présenté sa première collection, a fait sensation.

Lire page 21

Contagion dans les Balkans

Après la Serbie et la Bulgarie, l'Albanie manifeste, tandis que le président Milošević cherche à créer une diversion au Kosovo.

p. 2

Ramadan sanglant en Algérie

Une vingtaine de personnes ont trouvé la mort lors d'un attentat à Alger. Ce même week-end, 36 personnes ont été égorgées à Médéa.

p. 4

La colère du Foncier

Les salariés de l'établissement de crédit ont décidé, lundi 20 janvier, de prolonger l'occupation du siège de la banque.

p. 19 et 32

Marchés publics en Ile-de-France

Vice-présidente RPR du conseil régional, Mme Tissot a décrété devant les policiers le « système » mis en place pour l'attribution des marchés publics.

p. 10

Kiosque

Dans une même page, deux revues de presse et une nouvelle rubrique, « En vue », sur les faits et gestes des personnalités.

p. 31

Un point de vue de Nicole Notat

Mme Notat pense qu'il existe des possibilités d'accords négociés « pour faire face aux besoins d'adaptation des entreprises ».

p. 15

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 9 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 \$ CAN; Côte d'Ivoire, 850 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 220 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 380 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 2900 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal, 200 CON.; 250 PTE; Réunion, 9 F; Sénégal, 850 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 2,10 FS; Tunisie, 1,2 Din; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 121 - 7,00 F

Jacques Chirac veut changer la justice au quotidien

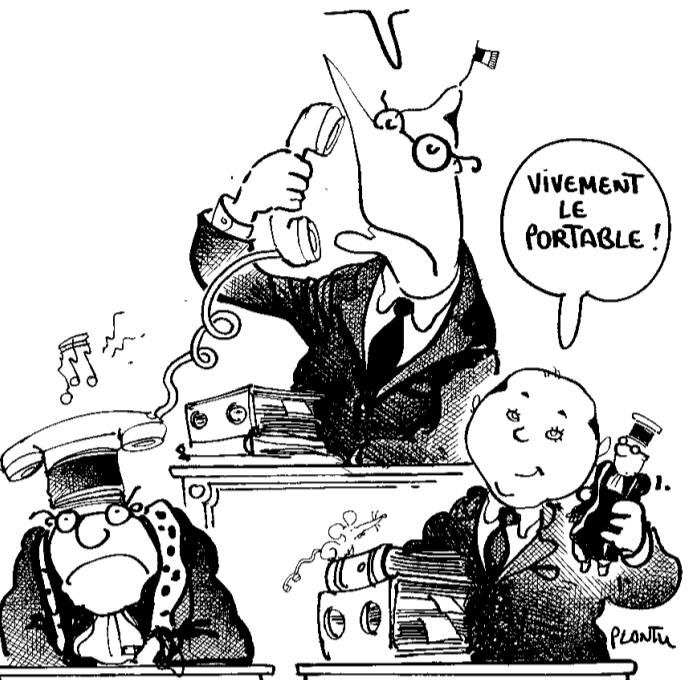
Le chef de l'Etat se préoccupe du respect de la présomption d'innocence

LE CHEF DE L'ETAT présentera aux Français une « grande réforme de la justice », lundi 20 janvier, à l'occasion d'une allocution solennelle à la télévision qui doit lui permettre d'évoquer à la fois les « grands principes » du droit et les modifications à apporter au fonctionnement quotidien de la justice.

Cette intervention précède l'installation, mardi à l'Elysée, de la commission sur la justice présidée par Pierre Truche, premier président de la Cour de cassation, qui sera chargée de réfléchir à l'indépendance du parquet et au respect de la présomption d'innocence, conformément au souhait exprimé par le président de la République, au cours de son émission télévisée du 12 décembre 1996. L'allocution de lundi soir traduit également une nouvelle stratégie de communication, qui devrait être marquée, en 1997, par une présence renforcée du chef de l'Etat dans les médias et sur le terrain.

Lire page 6 et l'entretien avec Antoine Garapon page 14

COUPONS LE FIL !



Avec les pieds et les mains, mais sans s'arracher les yeux

Sylvie Kauffmann, nouvelle correspondante du *Monde* à New York, nous adresse son premier article de cette ville. Elle était auparavant en poste à Washington.

NEW YORK
de notre correspondante

Ce sont des lutteurs d'un nouveau genre que, dans une de ces envolées lyriques qui ont fait leur renommée, les commentateurs sportifs baptisèrent un jour « gladiateurs des temps modernes ». Plus prosaïques, les détracteurs de ce sport, si brutal qu'il relègue la boxe au rang d'exercice de crocs-en-jambe pour enfants de chœur, jugent plus appropriée l'expression « combat de coqs humain ». Tous les coups y sont permis, sauf les morsures et l'arrachage des yeux. Le maire de New York, Rudolph Giuliani, considère que le « combat extrême », c'est son nom, est indigne de sa ville. Il s'emploie à tenter d'interdire le premier match prévu à Manhattan le 28 mars.

New York, l'une des grandes capitales de la boxe, n'est d'ordinaire pas bégueule. Le maire rappelle qu'il est « un fan de boxe depuis tou-

jours ». « Mais ça, ajoute-t-il, ça va beaucoup plus loin que la boxe. C'est de la brutalité à l'état pur. » Lancé en 1993, le combat extrême (en anglais *extreme fighting* ou *ultimate fighting*) connaît un succès croissant à la télévision, où ses matches sont retransmis par quelques chaînes câblées sous forme d'émissions payables à la demande, généralement au prix de 20 dollars (environ 100 francs) la diffusion.

Pour organiser leurs matches, les promoteurs se heurtent aux réticences de nombreuses municipalités américaines, pour lesquelles le combat extrême pousse la barbarie un peu loin. Les deux adversaires, souvent d'anciens boxeurs ou lutteurs, s'affrontent sur un tapis octogonal sur lequel ils pataugent rapidement dans la sueur et le sang, jusqu'à ce que l'un des deux perde connaissance, que l'un des trois médecins présents autour du ring arrête le combat ou que l'un des lutteurs tape trois fois de la main sur le tapis pour s'avouer vaincu. Deux Etats, l'Illinois et le Missouri, ont interdit l'organisation de ces matches sur leur territoire, et deux sénateurs républicains (un ancien du Vietnam et un ex-

champion de judo) sont partis en campagne contre « ce sport sanguinaire, brutal et répugnant ».

Il y a quinze mois, le gouverneur de l'Etat de New York, George Pataki, et Rudolph Giuliani avaient réussi à faire échec à l'organisation d'un match à Brooklyn. Mais, considérant New York comme un passage obligé, les promoteurs du combat extrême sont revenus à la charge en s'offrant les services de l'un des meilleurs (et plus chers) lobbyistes de l'Etat, qui a su rassurer les députés. Contrairement aux combats de boxe, le combat extrême n'a encore tué personne, disent-ils ; mieux vaut le légaliser et le réglementer. Au grand dam du gouverneur et du maire de New York – qui espère encore préserver sa ville grâce à un arrêté municipal –, les législateurs ont donc ouvert l'Etat de New York aux matches de combat extrême, avec une restriction : ici, il sera non seulement interdit de mordre et de s'arracher les yeux, mais aussi de porter des coups à la gorge.

Sylvie Kauffmann

La coopération sans état d'âme de Bruxelles avec Pékin

C'EST avec un appétit gourmand que l'Union européenne (UE) proclame sa volonté d'*« engagement constructif »* à l'égard de la Chine. Les objectifs affichés sont, dans l'ordre, la stabilisation des relations en matière de politique étrangère et de sécurité, l'intégration de la Chine dans le sys-

tème commercial mondial, l'aide au développement, le respect des droits de l'homme.

Cette « stratégie » à long terme a été proposée par la Commission de Bruxelles en 1994, alors que le ressentiment suscité par la répression du « printemps de Pékin » en 1989 s'estompait, que l'Europe, ses

industriels et ses négociants, se montraient impatients de ne pas rater les opportunités qu'offrait l'ouverture sur le monde pratiquée par la direction chinoise. Elle a été approuvée l'année suivante par les Quinze : depuis, l'Europe communautaire coopère sans état d'âme avec la Chine, s'affirmant

convaincue que l'enrichissement, l'accélération des échanges commerciaux, bref, l'épanouissement de l'*« économie socialiste de marché »* débouchera, tôt ou tard, sur une libéralisation du régime.

La Commission étant, en vertu du traité de Rome, responsable de la politique commerciale de l'Union, il est dans l'ordre des choses qu'elle joue, à côté des Etats membres, un rôle important dans la mise en œuvre de cette politique. Au reste, les Chinois, s'ils n'oublient pas de traiter bilatéralement avec chacun des pays membres – et de récompenser ou de sanctionner les uns et les autres selon leurs mérites –, apprécient, sur les dossiers où cette configuration leur est favorable, d'avoir un interlocuteur européen unique.

Tel est en particulier le cas pour les négociations laborieuses qui concernent leur accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la grande affaire du moment. L'offre de Pékin, notamment en matière tarifaire, est considérée comme insuffisante par plusieurs Etats, dont la France, ainsi que par les Etats-Unis, les autres partenaires, aussi importants que difficiles, dans ces tractations qui durent déjà depuis plusieurs années.

Lire page 18

et notre éditorial page 16

Le gardien du CSA



HERVÉ BOURGES

DEUX ANS après sa nomination et à la veille du renouvellement de trois « sages », Hervé Bourges, président du CSA, précise dans un entretien au *Monde* sa conception du rôle de l'organisme de régulation des médias audiovisuels. Tout en saluant le dynamisme des opérateurs nationaux du numérique, il redoute un « effet British Airways » pour le marché audiovisuel français. A lire dans notre nouvelle page « Communication ».

Lire page 29

LE LIVRE QUI MÈNE AU CŒUR DES GRANDS DÉBATS. *Die Zeit*



Editions du Seuil

Philippe Lemaître

Lire la suite page 16

International	2	Aujourd'hui	21
France	6	Mots croisés	24
Société	9	Météorologie	25
Régions	11	Culture	26
Horizons	12	Communication	29
Carnet	17	Abonnements	30
Entreprises	18	Radio-Télévision	30
Finances/marchés	20	Kiosque	31